

Revue Internationale de Psychanalyse du Couple et de la Famille ISSN
2105-1038

N° 34-1/2026
Hommage à René Kaës

Polyphonie et polytopie du rêve. L'espace onirique commun¹
René Kaës*

Résumé

L'auteur expose ses recherches sur le rêve et sur l'espace onirique commun et partagé dans le cadre du dispositif psychanalytique de groupe. Il distingue trois espaces de la réalité psychique à la fois spécifiques et articulés les uns aux autres: celui du groupe, celui des liens intersubjectifs et celui du sujet singulier. Il situe ses recherches par rapport à celles de Didier Anzieu et d'André Ruffiot sur les rapports du rêve, du groupe et de la famille. Il explore les propriétés de l'espace onirique commun et partagé entre plusieurs rêveurs. Le rêve se forme à partir d'un double ombilic, celui de l'inconscient du rêveur et celui de l'espace psychique groupal. L'analyse du rêve dans les groupes le conduit à formuler une hypothèse plus générale: le rêve est polyphonique, il agence plusieurs voix, plusieurs scènes, plusieurs destinataires. Dans la cure comme dans les groupes, il suppose une alliance inconsciente entre les rêveurs.

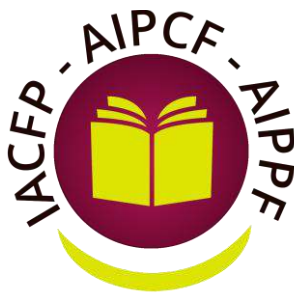
Mots-clés: alliances inconscientes, appareil psychique groupal, double ombilic du rêve, espace onirique, espaces de réalité psychique, polyphonie du rêve.

Resumen. *Polifonía y politopía del sueño. El espacio onírico común*

El autor expone sus investigaciones sobre el sueño y sobre el espacio onírico común y compartido en el marco del dispositivo psicoanalítico de grupo. Distingue tres espacios de la realidad psíquica, a la vez específicos y articulados los unos de los otros: el del grupo, el de los vínculos intersubjetivos y el del sujeto singular. Sitúa sus investigaciones con relación a las de Didier Anzieu y de André Ruffiot sobre las relaciones entre el sueño, el grupo y la familia. Explora las propiedades del espacio onírico común y compartido entre varios

* Professeur émérite de l'université Lyon II, 32, cours de la Liberté, 69003 Lyon

¹ Nous remercions Anne Loncan et *Le Divan familial* de nous avoir donné l'autorisation de republier cet article précédemment paru dans *Le Divan familial*, n° 29, 2012/2, p. 137-157.



soñadores. El sueño se forma a partir de un doble ombligo, el del inconsciente del soñador y el del espacio psíquico grupal. El análisis del sueño en los grupos le conduce a formular una hipótesis más general: el sueño es polifónico, convoca varias voces, varias escenas, varios destinatarios. En la cura, así como en los grupos, supone una alianza inconsciente entre los soñadores.

Palabras clave: alianzas inconscientes, aparato psíquico grupal, doble ombligo del sueño, espacio onírico, espacios de realidad psíquica, polifonía del sueño.

Abstract. *Polyphony and polytopy of dreams. The common oneiric space*

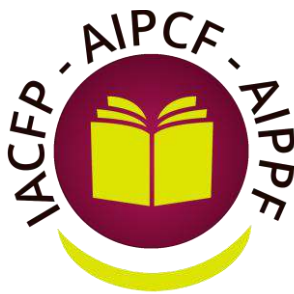
The author presents his research on dreams and on the shared oneiric space within the framework of group psychoanalysis. He distinguishes three spaces of psychic reality that are both specific and interconnected: that of the group, that of intersubjective bonds, and that of the individual subject. He positions his research in relation to the work of Didier Anzieu and André Ruffiot on the relationships between dreams, the group and the family. He explores the properties of the dream space that is common and shared among several dreamers. The dream is formed from a double umbilicus, that of the dreamer's unconscious and that of the group's psychic space. The analysis of dreams within groups leads him to formulate a more general hypothesis: the dream is polyphonic; it orchestrates several voices, several scenes, and several recipients. In therapy as in groups, it presupposes an unconscious alliance between dreamers.

Keywords: unconscious alliances, group psychic apparatus, double umbilicus of the dream, polyphony, spaces of psychic reality, oneiric space of the dream.

Introduction

La contribution d'André Ruffiot à la connaissance de l'espace onirique dans la famille est d'une importance considérable. Pour avoir échangé avec lui sur cette question qui nous était partiellement commune, et pour avoir accompagné le travail de collègues qui pratiquent la thérapie familiale analytique, je peux témoigner de la fécondité et de la qualité de ses apports, y compris ceux dont mes propres recherches sur le rêve ont bénéficié.

Dans la mesure où d'autres contributions ont situé l'apport d'André Ruffiot sur le rêve en thérapie familiale psychanalytique, mon propos sera de situer mes recherches sur le rêve et sur l'espace onirique commun et partagé dans le cadre plus général des espaces de la réalité psychique que nous observons dans les dispositifs psychanalytiques de groupe. Je serai nécessairement conduit à reprendre des thèmes déjà exposés ailleurs et autrement, et j'espère leur apporter quelques propositions nouvelles.

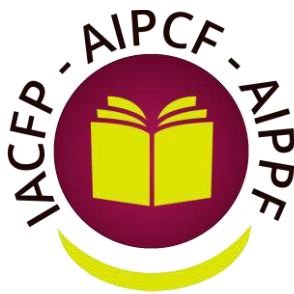


J'ai distingué dans les groupes non pas un seul espace de réalité psychique, mais trois: l'espace du groupe en tant qu'ensemble ou entité spécifique, celui des liens intersubjectifs entre les membres du groupe et celui du sujet singulier en tant qu'il est sujet dans le groupe. Cette conception d'une pluralité d'espaces psychiques dotés, chacun, de formations et de processus qui leur sont propres, et d'une réalité psychique inconsciente qui les distingue, marque une différence avec la conception d'un seul espace de réalité psychique, celui – *intrapsychique* – du sujet de l'inconscient, tel que la pratique de la cure individuelle en a ouvert l'accès. Cette conception se sépare de celle des premiers psychanalystes de groupe qui ont, eux aussi, pris en considération un seul espace psychique, celui du groupe comme totalité. Elle se différencie enfin de la conception de Puget (1989) qui, comme moi, dénombre trois espaces psychiques, mais qu'elle décrit comme superposés, hermétiques et radicalement opposés, alors que je les pense articulés les uns aux autres, poreux et interférents bien que, dans certains cas, ils soient étanches ou clivés les uns par rapport aux autres. Ces cas sont précisément ceux que la clinique nous montre générateurs de troubles et de souffrances qui relèvent d'une approche thérapeutique groupale ou familiale.

Si je mets l'accent, dès cette introduction, sur ces trois espaces de réalité psychique et sur la porosité de leurs frontières et de leurs enveloppes, c'est parce que cette conception me paraît en mesure de rendre compte d'un espace onirique transversal, commun et partagé. La question que pose l'existence de cet espace se formule en effet ainsi: quel type d'organisation psychique est nécessaire pour que se forme un tel espace et que le rêve y survienne? Une réponse est dès à présent formulable: il est nécessaire que les enveloppes psychiques de chacun, de leurs liens et de l'ensemble soient suffisamment ouvertes les unes aux autres. Mais nous ne faisons que différer l'examen de cette pluralité des espaces de réalité psychique.

Quelques précisions sur la notion de réalité psychique

Comment qualifier en peu de mots ce qu'est la réalité psychique? Lorsque cette notion est utilisée par les psychanalystes qui travaillent avec le dispositif divan-fauteuil, elle désigne ce que Freud appelle "la réalité psychique inconsciente" de l'individu. L'existence – et la consistance – de cette réalité est l'hypothèse constitutive de la psychanalyse. Pour Freud, la réalité psychique inconsciente possède une consistance et une résistance propres, elle est opposable à la réalité matérielle, articulable à celle-ci et, comme elle, elle est dotée d'une énergie et de processus spécifiques. Ce qui constitue la réalité psychique «On est bien obligé de se rappeler, écrit Freud, que le réel psychique (*das psychisch Real*) lui aussi revêt plus qu'une seule forme d'existence» (1900, trad. fr. OCF, IV, p. 625, note des traducteurs). Il remplace cet énoncé en 1919 pour écrire que si l'on est «en présence



des souhaits inconscients amenés à leur expression dernière et la plus vraie, on est bien forcé d'admettre de dire que la réalité psychique est une forme d'existence particulière qui ne doit pas être confondue avec la réalité matérielle» (*ibid.*). Mais ce sont aussi toutes les formations et tous les processus par lesquels l'inconscient produit ses effets: les pulsions, les fantasmes, les identifications, les mécanismes de défense, le symptôme, les complexes, et bien sûr le rêve. Pratiquement, la réalité psychique occupe l'étendue de l'espace psychique qu'explore le travail de la cure. Je rappelle ici que la cure a été conçue sur le modèle du rêve.

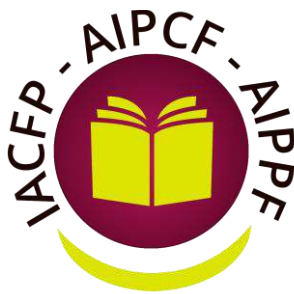
Freud ne s'est pas limité à explorer la réalité intrapsychique. Par le moyen de l'observation, il a mis la réalité intrapsychique en rapport avec des espaces psychiques homologues, celui de la mère en premier lieu. Par la voie de la spéculation, il a ensuite étendu le concept de réalité psychique à d'autres espaces, ceux des groupes, des masses et des institutions. Il en est ainsi lorsqu'il forge, en 1913, le "mythe scientifique" de la Horde primitive ou lorsque, en 1921, il fait à plusieurs reprises l'hypothèse d'une psyché de groupe (*Gruppenpsyche*) ou d'une âme des masses (*Massenseele*). Ce sont là des espaces de réalité psychique beaucoup plus complexes, plus abstraits et surtout inaccessibles par la seule méthode du divan. Aussi, pour les présenter, Freud a-t-il dû se fier à des analyses empruntées à d'autres disciplines, et donc hors de la situation de la cure.

Ces hypothèses ne pourront être mises à l'épreuve de la clinique que lorsque des dispositifs méthodologiques appropriés à l'exploration de la réalité psychique inconsciente dans les groupes et les configurations de lien seront disponibles, après la mort de Freud.

Si nous admettons cette conception de la réalité psychique inconsciente, l'espace onirique et le rêve sont des productions typiques de la réalité psychique. La question qui m'a occupé a été de comprendre comment le rêve se produit, comment il fonctionne et devient une voie d'accès à la connaissance et au traitement de la réalité psychique dans les trois espaces conjoints qui sont associés dans les groupes. Cette question a ensuite été élargie à tous les ensembles plurisubjectifs: au couple, à la famille et aux institutions. C'est ce que j'ai exploré dans *La polyphonie du rêve* (2002).

Comment s'articulent et se construisent les formations et les processus de la réalité psychique entre ces trois espaces? J'ai dû traiter cette question pour analyser l'espace onirique commun et partagé comme une des manifestations essentielles de la réalité psychique du groupe. Je rappelle brièvement sur quel modèle j'ai fondé mes recherches.

Le modèle de l'appareil psychique groupal



À la fin des années 1960, j'ai commencé à construire un modèle général (une sorte de maquette théorico-clinique) pour rendre compte de la façon dont se forme un groupe, la réalité psychique inconsciente qui s'y produit et les formes de subjectivité qui s'y manifestent. J'ai appelé ce modèle l'appareil psychique groupal². Il articule les trois espaces psychiques que je viens d'évoquer.

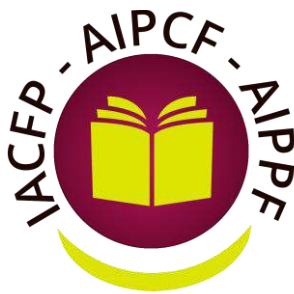
D'après ce modèle, le groupe est une construction psychique fabriquée par ses membres selon des processus d'appareillage ou d'accordage de certaines formations et de certains processus appartenant à leurs espaces internes. Ces formations intrapsychiques sont notamment les groupes internes: ce sont des structures fondamentales et des schèmes de fonctionnement de la «matière psychique» inconsciente: les fantasmes originaires, les complexes œdipiens et fraternels, l'image du corps, le réseau des identifications, etc., en raison de leurs propriétés associatives, les groupes internes sont les organisateurs structuro-dynamiques de l'assemblage des psychés. Les processus primaires et secondaires, les identifications et la résonance fantasmatique y sont à l'œuvre, mais aussi d'autres processus: les projections, exportations et dépôts, etc., des formations spécifiques s'y construisent: des espaces oniriques communs, les alliances inconscientes, les positions mythopoïétiques, utopiques et idéologiques, des formes et des modalités associatives spécifiques.

J'indique brièvement trois caractéristiques principales de ce modèle.

1°) Il s'agit d'un modèle *ergonomique*, l'accent est mis sur le *travail* psychique accompli par cet appareil et exigé de ses sujets pour faire groupe. Sa fonction est de lier et de transformer certaines formations des espaces psychiques des sujets qui deviennent ainsi membres du groupe. C'est à travers le travail psychique de cet agencement que se forme un espace spécifique commun et partagé par ses membres, une réalité psychique propre au groupe, avec des formations et des processus spécifiques.

2°) Ce modèle est un modèle *complexe*, il contient plusieurs espaces psychiques, chacun disposant de contenus psychiques, d'organisations et de fonctionnements spécifiques, avec une topique, une dynamique et une économie distinctes. Ces trois espaces interfèrent entre eux selon des modalités diverses, par exemple selon un processus de vicariance ou, comme on dit aujourd'hui, d'intermodalité: par déplacements, transferts, délégation, substitution d'un espace dans un autre. Le groupe est un espace de déplacement de l'espace intrapsychique alors que les fonctions phoriques sont le résultat de la délégation de l'espace groupal dans

² Le modèle de l'appareil psychique groupal (R. Kaës, 1976) a été construit dans le but de penser la spécificité et les relations entre trois espaces de la réalité psychique et d'en rendre possible l'exploration. J'apporte ces précisions parce que le modèle de l'appareil psychique groupal a été quelquefois réifié, comme s'il s'agissait d'un observable concret. Or un modèle n'est pas un observable concret ni une norme, mais un outil de recherche, «une fiction efficace».



l'espace d'un sujet. Les rapports entre le rêve du sujet et l'espace onirique groupal sont de ce type.

3°) Ce modèle prend en considération l'espace psychique du sujet singulier dans le groupe et l'espace de ses liens, ce que les modèles holistiques avaient, sinon exclu, en tout cas négligé. En me plaçant du point de vue du sujet dans son rapport au groupe, je mets l'accent sur le fait que chaque sujet est précédé par le groupe dans lequel il est appelé à prendre place et à contribuer à sa maintenance. Différentes sortes d'alliances inconscientes le précèdent, le sollicitent et le structurent. De cet espace, il est tout à la fois l'héritier, le serviteur, le bénéficiaire et le maillon.

Les espaces psychiques de la famille dans la famille

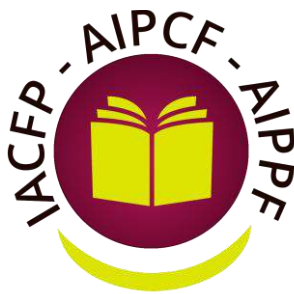
A. Ruffiot a transposé le modèle de l'appareil psychique groupal à la famille dans sa thèse de doctorat (1979) et dans une étude de 1981 qui en reprenait l'essentiel. Toutefois, il n'a utilisé ce modèle que partiellement. A. Ruffiot était essentiellement centré sur la spécificité de la famille conçue comme un groupe et comme un tout, selon la conception de la majorité des analystes de groupe de l'époque. Il n'a pas introduit la prise en considération de la pluralité des espaces de réalité psychique. André Ruffiot eût-il adopté ce point de vue qu'il lui eût fallu définir en quoi les espaces psychiques dans le groupe familial sont différents dans leur consistance, mais non dans leur structure, de ceux du groupe de non-familiers. Or ce qui s'imposait était de comprendre les processus qui faisaient de la famille un ensemble. La spécificité de l'espace psychique du groupe-famille est d'inscrire au centre de ses processus et de ses formations le complexe d'œdipe et tous ses achoppements dans leurs formes archaïques et névrotiques, et la transmission de ces formes à travers et entre les générations³.

Aujourd'hui nous voyons plus précisément que cet espace se compose de plusieurs espaces psychiques et de leurs relations:

- la famille comme groupe formant une entité spécifique⁴;
- le couple des parents, structuré par le type de choix d'objet amoureux qui les lie, par l'accomplissement de la sexualité génitale, par la procréation et par l'interdit de l'inceste;
- l'enfant ou le groupe des enfants, dont la naissance instaure la parentalité et par conséquent les rapports de génération et de filiation; le groupe des enfants, la fratrie,

³ A. Ruffiot traduit cette spécificité dans le dispositif qu'il met en place: énoncé de la règle psychanalytique fondamentale, présence d'au moins deux générations dans la séance, pluralité des psychothérapeutes.

⁴ Je ne traite pas ici du fait que cet espace est sensible aux variations culturelles et aux changements sociaux qui affectent la structure de «la» famille. La question qui, ici, pourrait nous intéresser est de savoir si et comment ces transformations affectent l'espace onirique familial.



se forme dans des liens spécifiques organisés par le croisement du complexe œdipien *et du complexe fraternel*;

- les liens intersubjectifs entre les membres de la famille;
- l'espace psychique de chaque sujet considéré dans sa singularité et dans l'ensemble de ses liens;
- la famille élargie, formée par les collatéraux, les descendants, les grands-parents, les ancêtres.

Nous avons donc affaire ici à une structure dynamique complexe d'au moins six espaces psychiques. Devant une telle complexité, une chose est de penser la spécificité de ces espaces et de leurs articulations, et une autre est de choisir, au moment opportun, ce qui pourra être le levier de la transformation en interprétant certaines de ces articulations. La formation d'un espace onirique groupal et ici familial, et la formation de rêves dont le récit est fait par des rêveurs dans la famille réunie avec les thérapeutes – et donc dans le champ transféro-contretransférentiel – sont une voie d'accès à ces articulations entre les espaces de réalité psychique.

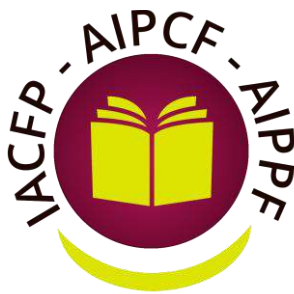
La question du rêve dans les groupes

Freud a construit sa théorie sur le fonctionnement de l'inconscient et sur les règles qui régissent sa logique spécifique à partir de son travail sur les rêves, et notamment sur ses propres rêves. Les concepts de condensation et de déplacement, de *diffraction* (Freud introduit ce processus en 1901) et de multiplication d'un élément identique sont des concepts de base qui permettent de comprendre et d'entendre la logique de l'inconscient.

Ce que Freud a pensé du rêve ne décrit pas toutes les expériences oniriques dont peut rendre compte la psychanalyse. Les psychanalystes ont découvert d'autres méthodes d'analyse du rêve et d'autres façons de concevoir sa formation et sa fonction. Ces changements se sont produits sous l'effet conjoint des transformations de la pratique de la cure et des théories qui en rendent compte ou qui les inspirent. Examinons trois de ces changements.

Aujourd'hui, nous ne concevons plus le rêve seulement comme une réalisation hallucinatoire du désir et comme la voie royale d'accès à l'Inconscient: le rêve est aussi une expérience créatrice, réparatrice, transformatrice. Nous ne visons pas une interprétation exhaustive du rêve ni une traduction de son énigme. Nous accordons une plus grande attention à l'associativité, c'est-à-dire que nous entendons le récit du rêve comme un point de départ d'un processus associatif qui conduit à d'autres associations, à une autre scène et à un autre sens.

Un second changement tient au déplacement, à l'intérieur du champ de la cure psychanalytique, de l'intérêt pour l'espace strictement intrapsychique du rêve vers son émergence et sa fonction dans le champ transféro-contretransférentiel. Nous sommes



devenus plus attentifs à l'*adresse* du rêve, à cette expérience maintenant davantage perceptible du phénomène des *interférences* entre leurs rêves de séances, au statut des *rêves contretransférentiels* de l'analyste, à la formation et au destin des *rêves croisés* de l'analyste et de l'analysant. Je pense que ces rêves font davantage que se répondre: ils construisent et *se construisent* dans un espace commun et partagé.

Un troisième changement est en rapport avec l'objet de notre propos d'aujourd'hui.

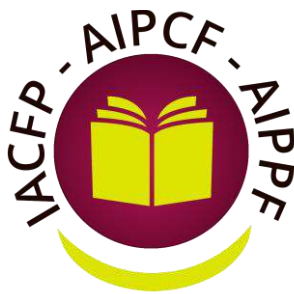
Le rêve prend souche dans un espace onirique interpsychique

Les dispositifs psychanalytiques qui mettent en travail plusieurs sujets ont dégagé de nouvelles vues sur les limites de l'espace intrapsychique, en l'ouvrant davantage sur ses bords et sur ses interférences avec les espaces psychiques d'autres sujets. Cette orientation a introduit le rêve dans un espace onirique interpsychique, où il trouve une autre source de fomentation et où il développe des effets spécifiques.

Nos recherches ont été précédées par celles de W. R. Bion (1962) et de D. Meltzer (1993) auxquels nous devons de nous avoir ouvert la voie en montrant que la fonction onirique et la capacité onirique d'un autre, et spécialement de la mère, s'inscrivent dans les liens premiers, dans l'activité de la fonction alpha, dans la préoccupation maternelle primaire. Je dirai plus loin ce que nous devons à D. Anzieu (1966).

Pour ma part, j'ai appris que, dans les groupes constitués comme artefact méthodologique pour le travail psychanalytique, le rêve se manifeste avec d'autres caractéristiques que celles qui prévalent dans la cure. Quelqu'un rêve dans le groupe, il en fait un récit à d'autres, auxquels il s'adresse (peut-être seulement à certains autres et ce n'est pas sans importance car ceux-là sont dans le rêve), et le récit de ce rêve suscite des mouvements psychiques divers chez les membres du groupe: on en parle, on le médite, on le rejette, on le passe sous silence. J.-B. Pontalis a attiré, dès 1972, l'attention sur les effets du récit du rêve dans un groupe. Dans un tout autre cadre de référence, Gordon Lawrence (1998) a mis au point une technique d'analyse des rêves en groupe: il met en œuvre un dispositif et des règles telles que le récit d'un rêve suscite le récit d'un autre rêve, d'une fantaisie ou d'une pensée chez les autres membres du groupe. L'hypothèse de G. Lawrence est qu'une représentation de la réalité sociale prend progressivement forme dans le développement de ces associations. La question demeure ouverte de comprendre comment la réalité sociale se manifeste et ce qui s'y manifeste de celle-ci.

Le plus souvent un processus associatif se met en œuvre, un processus interdiscursif, polyphonique, tissé dans les modalités et les contenus des transferts, dans les résistances et les refoulements, mais aussi dans les représentations jusqu'alors inaccessibles auxquelles le travail des associations a frayé une voie jusqu'au préconscient.



Ce qui se rêve lorsque plus d'un autre est réuni par des liens de famille ou de groupe nous ouvre ainsi d'autres perspectives. La capacité onirique d'un autre est certes décisive, mais aussi celle de l'ensemble. C'est là une condition essentielle du rêve, et le récit qui en est fait en porte la marque de fabrique.

L'analyse des rêves produits en groupe, dont le récit est fait en groupe, a été un des chantiers dont j'ai tiré quelques questions pour revisiter la théorie du rêve produite à partir de la seule situation de la cure.

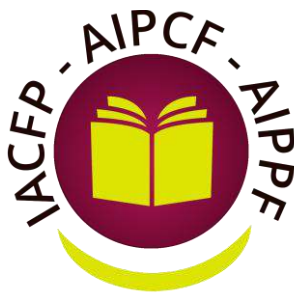
Une double approche et une double lecture du rêve se sont mises en place. Tout d'abord, j'ai continué à comprendre le rêve comme la production d'un rêveur singulier à l'intérieur de son propre espace de réalité intrapsychique: la formule «le groupe rêve» me paraît inexacte, le rêve est une création individuelle, «égoïste», dit Freud (*op. cit.*). Mais ensuite, parce que nous sommes dans un dispositif qui rassemble plusieurs rêveurs, de la nuit ou du jour, une seconde approche s'intéresse aux conditions de production du rêve, à ses processus, à ses contenus et à son sens; et nous observons alors que le rêve est aussi profondément tissé dans l'intersubjectivité et, plus largement, dans un espace onirique commun et partagé. L'idée d'un espace onirique partagé et commun à plusieurs rêveurs signifie que chaque rêveur rêve au carrefour de plusieurs fabriques de rêves, dans l'espace d'une pluralité de rêveurs dont les rêves traversent les rêves de chacun. C'est dans cet espace que le rêve se fabrique, qu'il est rêvé et qu'il est partageable, notamment dans le récit qui en est fait à d'autres, et pas seulement à l'analyste. C'est dans cet espace que la capacité onirique d'un autre – le porte-rêve – et de plus d'un autre se manifeste comme un facteur essentiel de la fabrication et des fonctions du rêve. C'est aussi ce que nous pouvons entendre dans la cure, de cette oreille groupale.

L'étoffe onirique du groupe. L'apport de D. Anzieu

Il est important de considérer l'espace psychique des groupes comme étant déjà lui-même un espace onirique. Pour soutenir cette proposition, je prendrai comme point de départ la thèse énoncée en 1966 par D. Anzieu sur l'analogie du groupe et du rêve. Anzieu écrit que le groupe est, *comme* le rêve, le moyen et le lieu de la réalisation imaginaire des désirs inconscients de ses membres. Ce sont leurs désirs infantiles et leurs désirs de la veille qui se réalisent dans les groupes: «Les sujets humains vont à des groupes de la même façon que dans leur sommeil ils entrent en rêve.» Le modèle du rêve comme réalisation imaginaire de désirs inconscients conduit Anzieu à considérer que les phénomènes qui se présentent dans les groupes s'apparentent à des contenus manifestes et qu'ils dérivent d'un nombre limité de contenus latents; les processus primaires, voilés par une façade de processus secondaires, y sont déterminants.

Anzieu tire de son hypothèse deux conséquences.

- 1°) Le groupe, qu'il accomplisse efficacement la tâche qu'il s'est assignée ou qu'il soit paralysé, est un débat avec un fantasme sous-jacent.



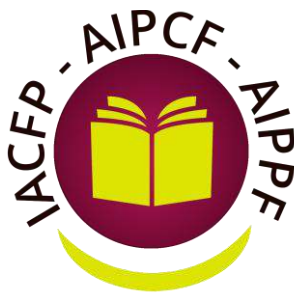
2°) Comme le rêve, comme le symptôme, le groupe est l'association de désirs inconscients qui cherchent leur voie de réalisation imaginaire et de défenses contre l'angoisse que suscitent dans le moi des participants de tels accomplissements. Cette thèse nous permet de comprendre que la structure du groupe et du rêve, leurs espaces psychiques et leurs processus sont superposables: le groupe et le rêve, sous différentes formes, sont des espaces de l'imaginaire onirique. Le groupe est comme un rêve parce qu'il est le lieu de la réalisation de désirs inconscients et, par là, de la manifestation des effets de l'inconscient.

La thèse d'Anzieu fut une proposition inaugurale de l'approche psychanalytique de la réalité psychique dans les groupes. Pour l'essentiel, je l'ai adoptée. Toutefois, mon point de vue est différent: je pense que cette réalisation de désirs inconscients et cette manifestation des effets de l'inconscient se produisent dans deux espaces psychiques distincts et articulés l'un à l'autre: celui du sujet singulier, et celui du groupe considéré comme espace d'une réalité psychique irréductible à celle de ses sujets considérés isolément. Je suis d'accord avec l'idée que le groupe est un espace de rêveries et de fantaisies, un lieu de l'illusion et de l'illusoire. Mais plus précise est l'idée que le groupe est un espace de fabrication de rêves nocturnes, que les membres d'un groupe communiquent par leur moi onirique et que c'est de cette manière que se constitue une part importante de la matière psychique du groupe. Je dirai donc que construire un espace psychique de groupe et faire lien de groupe exige que soit constitué un espace commun et partagé, dont la matière est formée des contributions de chacun, et cette matière est proprement onirique.

L'analogie du groupe et du rêve a attiré l'attention des psychanalystes praticiens du groupe sur les mécanismes psychiques qui prévalent dans les groupes. Ces mécanismes relèvent du processus primaire, tels que Freud les a recensés: condensation, déplacement, multiplication de l'élément identique, diffraction, retournement, dramatisation. Ce sont là des mécanismes à l'œuvre dans le processus d'organisation des pensées du rêve, tous au service de la mise en figuration et de la mise en scène des objets inconscients du rêveur et du rêveur lui-même.

Ce sont là aussi, en conséquence de l'analogie du groupe et du rêve, les processus et les mécanismes organisateurs des liens de groupe. Toutefois la question n'est pas résolue de comprendre qui rêve et ce qui est mis en scène, par qui, pour qui, pour quoi. Il reste aussi, après 1966, à comprendre si et comment ces processus et ces mécanismes primaires sont communs à plusieurs membres d'un groupe, ou s'ils ont une qualité proprement groupale, autrement dit comment fonctionne le processus onirique dans le groupe et dans sa qualité proprement groupale.

Dans ce contexte, l'apport décisif d'André Ruffiot (1981) à la pratique et à la théorie de la psychothérapie familiale a été de reconnaître la spécificité de l'espace onirique familial comme la voie d'accès à cette réalité inconsciente qui s'est constituée dans ce groupe spécifique et qui se reconstitue dans le dispositif de la thérapie familiale analytique. Ruffiot introduit la notion de berceau onirique familial pour décrire le



contenant et la matrice des rêves rêvés *par un rêveur* dans la famille et rapportés en séance. La méthode de la coprésence d'au moins deux générations parmi les membres de la famille et de plusieurs thérapeutes lui a permis de prendre en considération la spécificité de cette transmission onirique intergénérationnelle. Peut-être pouvons-nous être plus réservé sur l'insistance de sa sollicitation du rêve: le désir de l'analyste y est tellement présent qu'il en fait un commanditaire et un destinataire privilégié.

Les fonctions du rêve dans les groupes

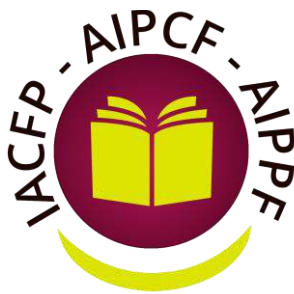
Les analyses cliniques que j'ai consignées dans *La polyphonie du rêve* m'ont conduit à élaborer une vue d'ensemble sur les fonctions principales du rêve dans les groupes.

1°) Une fonction de *retour du refoulé* dans une figuration acceptable par le préconscient du rêveur. Cette figuration est proposée au groupe dans le récit du rêve. Elle a donc aussi une fonction dans le groupe. Le récit du rêve et les associations des membres du groupe font émerger des signifiants jusqu'alors indisponibles pour d'autres membres du groupe et devenus utilisables par eux.

2°) Une fonction *conteneur* qui consiste dans le traitement intersubjectif des pensées et des affects inconscients, des restes diurnes porteurs de significations demeurées inconscientes et chargées d'investissements pulsionnels réprimés la veille. Le rêve, comme le groupe, est un espace psychique partagé dans lequel se produisent des effets *de contenance et de transformation*, pour le rêveur et pour le groupe. Dans le groupe, la fonction *gamma*⁵ est une création des membres du groupe, elle soutient la fonction conteneur. Elle se manifeste par la recherche et l'accomplissement de la fonction alpha de l'autre, de plus d'un autre, du groupe lui-même. Lorsqu'il est impossible de recourir à la fonction conteneur du groupe, le rêveur fait une autre tentative pour trouver un conteneur, il produit un acting (J.-B. Pontalis, 1972; M. Khan, 1975), il «rêve dehors» (P.-C. Racamier, 1976) ou il apporte un objet externe réel (R. Friedman, 1999).

3°) Une fonction de *représentation scénarisée et dramatique* de l'appareil psychique groupal et des emplacements subjectifs de chacun dans cet espace. L'emplacement privilégié du rêveur dans la topique, la dynamique et l'économie groupales, et donc dans les dimensions des transferts, est celui du *porte-rêve*. J'ai essayé de repérer quelles nécessités internes conduisent tel sujet plutôt qu'un autre, par le mouvement de son propre désir, à accomplir une fonction phorique de porte-rêve. On peut aussi interroger la codification du porte-rêve dans les groupes, les familles et les institutions, et tenter de comprendre comment sont mobilisés, à côté des processus primaires et secondaires, des processus qui obéissent à la logique sociale et culturelle,

⁵ Par analogie avec la fonction alpha que Bion découvre dans l'analyse du lien mère-enfant, F. Corrao (1998) introduit la notion d'une fonction gamma qui fonctionne avec les mêmes effets dans les groupes.



spécifiquement mythopoïétique et font du récit du rêve en groupe un instrument thérapeutique majeur, connu depuis l'Antiquité.

4°) Une fonction *évacuative* du rêve (W. R. Bion, 1962; M. Bernard, 1999; E. Gaburri, 1999; R. Friedman, *op. cit.*) consiste à se débarrasser du désir par le rêve plutôt que d'élaborer les désirs qui souhaitent se réaliser. Ce que Meltzer (1993) a théorisé dans la cure comme le sein-toilettes s'applique aussi au groupe. Nous pouvons faire entrer dans cette catégorie les rêves profus ou en avalanche. Ils peuvent ou non favoriser l'élaboration psychique dans le groupe, le facteur décisif étant leur utilisation dans les transferts.

Trois hypothèses sur le rêve

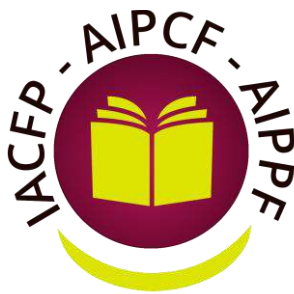
Mes hypothèses sur le rêve dans l'espace onirique du groupe se sont organisées sur la base de cette clinique et de cette analyse des processus et des fonctions du rêve. Elles ont aussi été mises à l'épreuve de l'espace onirique dans la cure (cf. *La polyphonie du rêve*, *op. cit.*, chapitre 8, p. 157-185). Je résumerai trois de ces hypothèses.

Un espace onirique commun et partagé entre plusieurs rêveurs

La première est que le rêve est élaboré par un ou plusieurs rêveurs au croisement de leur appareillage psychique groupal et de leur résonance identificatoire et fantasmatique avec les rêves d'autres rêveurs. Ces rêves s'élaborent dans *l'étoffe onirique du groupe*. Chacun est relié avec les autres dans la matière onirique commune et partagée dont le groupe est tissé. Le rêve se constitue à partir de la formation d'un espace onirique pluriel, commun et partagé. L'analyse des rêves en groupe met au jour l'espace onirique commun et partagé dans lequel se re-présentent les formations de l'inconscient des sujets dans leur rencontre avec l'autre (plus d'un autre).

Les deux ombilics du rêve

Ma seconde hypothèse est que le rêve possède deux ombilics. Précisons cette hypothèse: elle prend appui sur la métaphore freudienne de l'ombilic du rêve. «Dans les rêves les mieux interprétés, écrit Freud, on doit souvent laisser un point dans l'obscurité parce que l'on remarque, lors de l'interprétation, que commence là une pelote (*ein Knäuel*) de pensées du rêve qui ne se laisse pas démêler, mais qui n'a pas non plus livré de contributions supplémentaires au contenu du rêve. C'est alors là l'ombilic du rêve, le point où il repose sur le non-connu. Les pensées du rêve auxquelles on arrive dans l'interprétation doivent en effet, d'une manière tout à fait générale, rester sans achèvement, et déboucher de tous côtés dans le réseau inextricable de notre monde de pensée. D'un point plus dense de cet entrelacs s'élève alors le souhait de rêve comme le champignon de son mycélium» (S. Freud, 1900, trad. fr., p. 578).



Freud ne reviendra pas sur cette façon de dire que l'interprétation est infinie, puisqu'en dernière analyse cet irréductible ombilic du rêve demeure dans l'ombre et met en échec une interprétation exhaustive du rêve. Ce qui, dans le désir du rêve, surgit du plus profond de l'inconscient est ancré dans l'expérience corporelle et transite à travers l'ombilic du rêve: c'est dans ce conduit, ce lieu de passage et de transformation, que se forme le tissu où se mêlent l'intérieur et l'extérieur, l'appropriation et la sujétion, l'actif et le passif. Guillaumin imagine que l'ombilic (bouche, anus, sexe) peut s'élargir au point où s'engouffre la présence de l'analyste: c'est dans ce mycélium que prend racine la névrose de transfert.

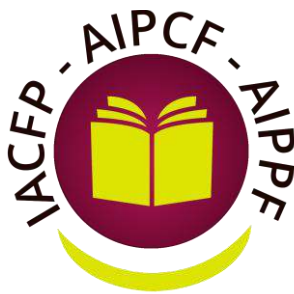
Ce premier ombilic, celui de l'espace interne du rêve, communique avec un second ombilic: celui dans lequel se forme l'espace onirique partagé et commun à deux ou à plusieurs rêveurs. C'est essentiellement sur cette étoffe ou ce mycélium onirique que s'alimentent les rêves.

Cette idée du second ombilic du rêve complexifie ce processus de la fabrique du rêve. Ce processus d'oniropoïèse est proche de ce que j'ai appelé la mythopoïèse et la position mythopoïétique dans mes toutes premières recherches sur la fabrication des mythes dans les groupes. Les Anciens, Grecs, Romains, Égyptiens et Perses, savaient que ces deux processus de fabrique de l'imaginaire sont liés entre eux. Ils ont pour moteur les appareils à figurer et à interpréter. La capacité de rêver, le désir du rêve, le travail du rêve, les fonctions et le sens du rêve dans l'expérience onirique sont déterminés, selon des proportions variables, par la conjonction de ces appareils lorsqu'ils sont en interférence. En mettant l'accent sur l'espace onirique partagé et commun à plusieurs rêveurs, je ne perds pas de vue que le rêve est la création d'un rêveur, qu'il est «égoïste». Mais je suppose que les conditions de sa formation et de son organisation s'inscrivent dans un autre espace psychique, qui englobe le premier et interfère avec lui, un espace où le rêve «repose sur l'inconnu».

La polyphonie du rêve

Ma troisième hypothèse est que le rêve est une *polyphonie* de plusieurs «écritures», de plusieurs images, de plusieurs voix. Assurément, la référence à la notion de polyphonie dans la théorie musicale nous indique un agencement de plusieurs voix ou de plusieurs sons. Mais dans le contexte où nous mettons en œuvre la notion de polyphonie, celle-ci doit comprendre aussi la matière iconique et les formes visuelles du rêve. Il faut alors parler de poly-iconie du rêve, ou encore de polyptique, si l'on veut rendre compte des nombreux replis du rêve dans les «tableaux» qui se lient les uns aux autres selon le processus primaire.

Par convention, nous admettons que le terme de polyphonie assume toutes ces dimensions. La polyphonie du rêve décrit comment, à partir des deux ombilics du rêve et de la formation d'un espace onirique pluriel, commun et partagé, le rêve s'organise



comme une combinaison de plusieurs voix ou de plusieurs parties de voix, de plusieurs images, de plusieurs tableaux repliés et qui forment un ensemble.

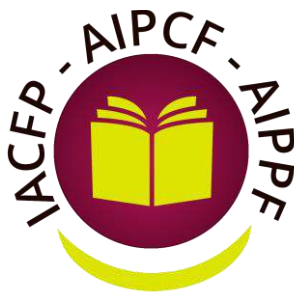
La théorie du roman proposé par le linguiste russe M. Bakhtine (1934-1935) m'a conduit à d'autres considérations. Bakhtine a introduit la notion de polyphonie dans son analyse de la structure de l'œuvre littéraire. Il soutient l'idée que le roman polyphonique s'élabore au croisement de plusieurs structures, tout comme le mot est une *polyphonie* de plusieurs écritures: celle de l'écrivain, de ses personnages, du destinataire, du contexte historique, éthique et culturel. Cette organisation polyphonique caractérise la sphère même du langage et Bakhtine en étend le principe à toute production sémiotique: la logique qui l'organise n'est pas celle de la détermination linéaire et de l'identité, mais celle, «transgressive, de la logique du Rêve ou de la Révolution»: une autre loi y opère. Bakhtine ne limite pas son analyse au statut du langage poétique dans le roman polyphonique. Il soutient l'idée d'un *auditoire social* interne, propre à chaque individu, dans «l'atmosphère duquel se construisent ses déductions, ses motivations, ses appréciations...». Dans l'analyse des romans de Dostoïevski, par exemple dans son étude sur *L'adolescent*, Bakhtine (1963) montre comment s'organisent polyphonie et dialogisme interne: il distingue la voix propre du héros, celle de son interlocuteur interne et la voix narratrice tierce et il repère le fonds commun de mots qui traverse et unit cette structure à trois voix, produit des effets de concordance et de discordance. Constamment la question surgit: qui parle, qui pense, qui éprouve, qui rêve?

Le concept bakhtinien de la polyphonie m'a été utile à plus d'un titre pour introduire la notion de la polyphonie du rêve. La matière première du rêve est dans cette matière polyphonique. Dans chaque rêve, plusieurs voix sont à l'œuvre, restes diurnes et nocturnes de ses propres rêves et de ceux de quelques autres. Le travail du rêve les transforme, à moitié effacés et à moitié lisibles, comme dans un palimpseste, amalgamés dans un texte qui ne devient déchiffrable que si nous disposons d'une hypothèse suffisamment précise pour le décrypter et pour restituer l'expérience onirique dans ses procédés de création poétique.

L'hypothèse de la polyphonie du rêve nous conduit dans une «fabrique de rêves» où plusieurs espaces oniriques s'interpénètrent, où plusieurs rêveurs se font signe et se font entendre de plusieurs rêveurs, de plusieurs auditeurs, internes et externes. Le second ombilic du rêve forme ce tissu dense d'où surgissent certains rêves. Quels rêves, et quels rêveurs? C'est ce que nous avons encore à préciser.

Si le rêve se forme dans les conditions que j'ai supposées, et si l'expérience onirique est qualifiable par les trois dimensions que j'ai décrites, il est possible d'envisager d'un nouveau point de vue l'activité interprétative du rêve. Il est aussi possible d'esquisser quelques-unes de ses fonctions et d'en découvrir le sens pour le sujet de l'Inconscient, dans l'espace intrapsychique et dans l'espace des liens intersubjectifs.

Espace onirique commun et alliances inconscientes



Pour conclure, et pour ouvrir mon propos sur d'autres horizons d'analyse, je voudrais considérer l'espace onirique commun dans ses rapports avec les alliances inconscientes (R. Kaës, 2009). Dans ces deux fondements de la réalité psychique du lien et du groupe (et bien sûr de la famille), nous avons affaire au même problème: comment s'articulent et se transforment l'espace psychique du sujet et celui des espaces communs et partagés qui spécifient les liens et les groupes? De mon point de vue, les alliances inconscientes et l'espace onirique commun et partagé en sont les principales matières psychiques inconscientes.

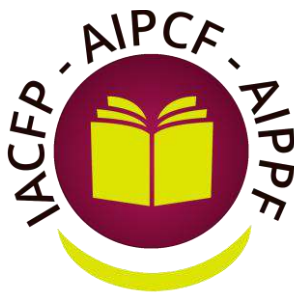
L'analyse des alliances inconscientes m'a enseigné que chacun d'entre nous a besoin de l'autre pour réaliser ceux de ses désirs inconscients qui sont irréalisables sans le concours de l'autre, ou de plus d'un autre, que l'accord qui en résulte demeure le plus souvent inconscient.

Je dirai que le rêve instaure une alliance inconsciente entre les sujets d'un lien ou d'un groupe pour former cette matrice du rêve de chacun. Le rêve, ou plutôt *le désir du rêve*, produit et sollicite un espace de réalité psychique commun et partagé: le rêve est produit et sollicité comme moyen de médiation entre les psychés, comme appel adressé à l'autre pour qu'il rêve un rêve qui s'adresse à moi ou à nous. Corrélativement, je rêve à lui, à eux, pour lui (ou elle), pour nous. Tel est le rêve des amoureux, tel est celui que rêve le porte-rêve dans sa fonction thérapeutique, tel est l'espace onirique conjoint du thérapeute et de son patient ou de ses patients.

Le rêve qui surgit dans l'espace onirique commun accomplit plusieurs fonctions qui participent des alliances inconscientes: il est à la fois une voie et une forme du retour du refoulé commun, conjoint, qui s'est constitué dans les pactes dénégatifs scellés entre la mère et l'infans. Ces pactes défensifs ont une face structurante, car ils contribuent à former la structure encadrante du co-refoulement nécessaire pour que la séduction incestuelle soit évitée. Ce sont les contenus de ce refoulé conjoint qui font retour dans l'espace onirique commun: ils sont à la fois masqués par le travail du rêve et ils réalisent sur le mode imaginaire les désirs incestueux refoulés: retrouver la matrice de ce qu'André Ruffiot (1981) a justement nommé *le berceau onirique*.

Bibliographie

- Anzieu, D. (1966). Études psychanalytiques sur les groupes réels. *Les Temps modernes*, 242: 56-73.
- Bion W.R. (1962). *Aux sources de l'expérience*, trad. fr. Paris: PUF, 1979.
- Bakhtine, M. (1934-1935). Le discours du roman. In *Esthétique et théorie du roman*. Paris: Gallimard, 1978.
- Bakhtine, M. (1963). *La poétique de Dostoïevski*. Paris : Les Éditions du Seuil, 1970.



- Bernard, M. (1999). La dramatique et les rêves dans les petits groupes. *Funzione Gamma*, 1 ; <http://www.funzionegamma.edu>.
- Corrao, F. (1998). *Orme II. Contributi alla psicoanalisi di gruppo*. Milano: Raffaello Cortina Editore.
- Freud, S. (1900). *Die Traumdeutung*. In G.-W., II-III (trad. fr., *L'interprétation du rêve*. In *Œuvres complètes*, IV, Paris: PUF).
- Freud, S. (1901). *Über den Traum*. In G.-W., II-III (trad. fr., *Le rêve et son interprétation*. Paris: Gallimard, 1969).
- Freud, S. (1913). *Totem und Tabu*. In G.-W., IX (trad. fr., *Totem et tabou*. Paris: Payot, 1947).
- Freud, S. (1921). *Massenpsychologie und Ich-Analyse*. In G.-W., XIII (trad. fr., *Psychologie des foules et analyse du Moi*. In *Essais de psychanalyse*. Paris: Payot, 1982).
- Friedman R. (1999). Le récit des rêves comme besoin de contenance et d'élaboration dans la thérapie de groupe. *Funzione Gamma*, 1; <http://www.funzionegamma.edu>.
- Gaburri, E. (1999). Les constellations oniriques et le champ du groupe. *Funzione Gamma*, 1; <http://www.funzionegamma.edu> >.
- Kaës, R. (1976). *L'appareil psychique groupal. Constructions du groupe*. Paris: Dunod (3ème édition 2010).
- Kaës, R. (1993). *Le groupe et le sujet du groupe*. Paris: Dunod.
- Kaës, R. (1999). La trame polyphonique de l'intersubjectivité dans le rêve. *Funzione Gamma*, 1; <http://www.funzionegamma.edu>.
- Kaës, R. (2002). *La polyphonie du rêve*. Paris: Dunod.
- Kaës, R. (2009). *Les alliances inconscientes*. Paris: Dunod.
- Khan m. (1975), « de l'expérience du rêve à la réalité psychique », *nouvelle revue de psychanalyse*, 12, 89-99.
- Lawrence, G. (Ed.) (1998). *Social Dreaming*. Londres et New York, Karnac Books.
- Meltzer, D. (1993). *Le monde vivant du rêve*. Lyon: Césura.
- Pontalis, J.-B. (1972). Rêves dans un groupe ; in D. Anzieu., R. Kaës et al., *Le travail psychanalytique dans les groupes, I. Cadre et processus*. Paris: Dunod (nouvelle édition 1982).
- Puget, J. (1989). Groupe analytique et formation. Un espace psychique ou trois espaces sont-ils superposés? *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, 13: 137-153.
- Racamier, P.-C. (1976). Rêve et psychose: rêve ou psychose. *Revue française de psychanalyse*, XL, 1, 187-193.
- Ruffiot, A. (1979). *Thérapie psychanalytique de la famille. L'appareil psychique familial*, Thèse de Doctorat de Troisième cycle, Université de Grenoble II, 184 pages.



Ruffiot, A. (1981). Le groupe-famille en analyse. L'appareil psychique familial. In A. Ruffiot *et al.*, *La thérapie familiale psychanalytique*. Paris: Dunod.